

LES ECHOS DU Granier

Le journal de Chapareillan, ...
... et de ses Hameaux



Édition trimestrielle
Bulletin Municipal
juillet 2015
N° 5



DOSSIER THÉMATIQUE
PÔLE ENFANCE JEUNESSE

www.chapareillan.fr

SOMMAIRE

■ État civil.....	2	■ Infos pratiques.....	8-9
■ Agenda de la mairie	2	■ Aménagements	10
■ Édito du maire	3	■ Zoom sur.....	11
■ Dossier thématique.....	4-5	■ Retour sur.....	12
■ Enfance / Jeunesse / Culture.....	6-7		

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- DELEPLACE Lya
2 avril 2015
- MARÉCHAL Anaïs
7 avril 2015
- PASQUIER Léa
12 mai 2015
- JOUBERT Rose
4 juin 2015

DÉCÈS

- JANIN Georges
17 mars 2015
- TISO Yolanda
23 mars 2015
- DAMERVAL Pierrette
18 avril 2015
- POULAT Fernand
15 mai 2015
- MONON Claudie
1^{er} juin 2015
- DEFILIPPI Julienne
14 juin 2015
- UCHET Jean
14 juin 2015
- CAILLET Simone
15 juin 2015

AGENDA DE LA MAIRIE



JEUDI 9 JUILLET

Inauguration des nouveaux locaux de L'Accueil de Loisirs
Bungalows, Chemin des écoliers (en face de la salle polyvalente), 17 h 30



LUNDI 13 JUILLET

Feu artificiel et Bal des pompiers
Salle polyvalente et alentours, buvette à partir de 20 h et feu à 22 h

JEUDI 27 AOÛT

Fête de l'Accueil de loisirs
Bungalows ou salle polyvalente, 17 h 30



DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

Vide grenier
Chemin des écoliers et salle polyvalente, 9 h à 18 h



VENDREDI 10 JUILLET

Cinétoiles « Les 5 Légendes »
Dessin animé
Stade de foot, 22 h



MARDI 14 JUILLET

Cérémonie de la Fête Nationale
Monument aux Morts, 11 h

SAMEDI 29 AOÛT

Commémoration de la « Libération de Chapareillan »
Place de la Mairie, 11 h



SAMEDI 12 SEPTEMBRE

Forum des Associations
Salle polyvalente, 10 h - 12h30 et 13h30 - 17 h

VENDREDI 18 ET SAMEDI 19 SEPTEMBRE

Journée du Patrimoine

ÉDITO DU MAIRE



Chapareillanaises, Chapareillanais,

J'ai le plaisir de vous informer que le 1^{er} coup de pioche pour la 3^{ème} tranche de la Zone Artisanale vient d'être donné. Cet investissement sera le moteur du développement économique de notre commune et permettra à de nouveaux professionnels de venir s'installer sur notre territoire.

Pour information, le projet de la microcentrale est lancé avec l'attribution des marchés qui est validée.

Pour ce numéro, j'ai aussi voulu vous présenter un service emblématique de la collectivité, l'enfance jeunesse. Vous avez à votre disposition une équipe impliquée et professionnelle qui, j'en suis sûre, vous donnera satisfaction et saura répondre à vos besoins.

Ce 2^{ème} trimestre est riche en animations; la Fête de la Musique et les Feux de la St Jean ont fait l'unanimité auprès des Chapareillanais, je n'oublie pas non plus toutes les festivités organisées par les associations de notre commune. Cette dynamique se poursuivra dès le 13 juillet avec le retour du bal des pompiers à l'occasion de la fête nationale et du traditionnel feu d'artifice.

En attendant de vous rencontrer sur place, je vous souhaite à tous un très bel été et de bonnes vacances.

Bonne lecture à toutes et à tous,

Chaleureusement,

Martine Venturini-Cochet
Maire



Le service enfance-jeunesse est un service municipal qui a pour mission d'organiser et de coordonner les actions mises en place en direction des enfants de 3 à 12 ans, à la fois pendant les temps périscolaires et extrascolaires (mercredis et vacances scolaires). Il est cofinancé par la Caisse d'Allocations Familiales, signataire d'un Contrat Enfance Jeunesse et respecte la réglementation de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale pour 3 de ces accueils collectifs.

Nadia SAVOYE,
responsable du pôle enfance jeunesse.

À travers la mise en œuvre d'un projet pédagogique, les équipes de direction, coordination et d'encadrement rendent concrète la politique enfance de la commune.

Les animateurs, des agents communaux accompagnés parfois par des animateurs vacataires, sont pour la plupart qualifiés BAFA (ou équivalent) ou en cours de formation.

Un dossier d'inscription, pour l'ensemble des accueils proposés, est

à renouveler pour chaque année scolaire, au pôle enfance jeunesse.

Le Pôle Enfance Jeunesse est situé place de la gare où vous êtes accueillis par Céline ZZAOUI qui répondra à vos demandes d'inscription, de renseignements... sur l'ensemble des accueils proposés.



LES SERVICES PÉRISCOLAIRES



Sophie DUPRAZ,
coordinatrice périscolaire

Les TAP (Temps d'activités périscolaires).

À partir de septembre 2015, Sophie coordonnera l'ensemble des services périscolaires sur le terrain: l'accueil périscolaire, le restaurant scolaire et les TAP.

- **Quand** ... Les jeudis scolaires de 13h30 à 16h30
- **Qui** ... Les enfants des écoles publiques « maternelle et élémentaire »
- **Où** ... L'ensemble des locaux communaux dans le secteur géographique des écoles publiques
- **Inscription** à l'année ou au cycle sur un ou plusieurs jeudis après-midi au choix
- **Programme** d'activités distribué et diffusé sur le site internet en début de cycle



ATSEM

Les enfants alternent activités manuelles, sportives, de découverte, jeux... Ils ont pu cette année aller au petit bois et découvrir la nature avec un intervenant du parc naturel de Chartreuse, découvrir la langue des signes grâce à Cindy, profiter d'une expo « La terre vue du ciel » mise à disposition par la galerie Eureka de Chambéry, fabriquer des

balles de jonglage et écouter des contes grâce au festival « Chap en Chap »... Pour l'année à venir, un projet fil rouge autour de la vidéo est prévu, un partenariat avec le tennis club est en cours, les petites et moyennes sections vont aussi découvrir la langue des signes... Chaque tranche d'âge va pouvoir, à un moment de l'année, bénéficier d'un intervenant extérieur pour une découverte d'activité.



L'Accueil périscolaire

Ces temps, faisant le lien entre la famille et l'école, proposent des activités où l'enfant peut à tout moment s'intégrer ou partir, en fonction de son heure d'arrivée et de départ, en fonction de ses envies et besoins : activités sportives ou dynamiques, activités manuelles, jeux calmes, lecture, activités thématiques selon les périodes ou les projets...

Quand ... Uniquement en période scolaire, de 7 h 30 à 8 h 30 chaque matin, le mercredi de 11 h 30 à 12 h 30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 h 30 à 18 h 30

Qui ... Les enfants des écoles publiques et de l'école privée

Où ... À la mezzanine et à l'espace enfance

La Restauration Scolaire



L'équipe du restaurant scolaire

Avant ou après le repas, entre deux périodes scolaires, l'enfant a besoin de se détendre, se « défouler ». Beaucoup préfèrent jouer librement, sans contrainte de jeux ou animations organisés. Les animatrices veillent donc à répondre à leurs attentes, tout en assurant sécurité, respect des règles nécessaires à la vie en collectivité et respect de l'autre.

Quand ... Uniquement en période scolaire, de 11 h 30 à 13 h 30

les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Qui ... Les enfants des écoles publiques et de l'école privée

Où ... Au restaurant scolaire, Maison de l'Épître

■ Deux services pour les enfants d'élémentaires divisés en un temps de repas et un temps de jeux

■ Un seul service en maternelle avec un groupe de grande section côté élémentaire selon les effectifs, suivi par un temps de jeux

L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)



Sébastien RIVET, Directeur

Quand ... En période scolaire, les mercredis de 13 h 30 à 17 h 30; pendant les vacances scolaires du mardi au jeudi de 9 h 30 à 17 h 30

Qui ... Les enfants de 4 à 12 ans

Où ... Aux Bungalows, à partir de l'été 2015

■ Un programme d'activités trimestriel est distribué par le biais des écoles et diffusé sur le site internet

Des activités sportives, culturelles et manuelles sont proposées. Les inscriptions peuvent se faire sur un ou plusieurs jours en fonction des activités proposées et des intervenants. Ce service peut accueillir au maximum 36 enfants de plus de 6 ans et 12 enfants de 4 à 6 ans.

LE TRANSPORT



Dominique RUCH

Le transport d'avant et après l'école est géré par la Communauté de Communes du Grésivaudan. Celui de 11 h 30 et 13 h 30 est organisé par la commune. Le car dessert les écoles publiques, l'école privée et les hameaux de montagne. Une accompagnatrice de transport scolaire : Dominique RUCH est présente pour encadrer les enfants de maternelle

IMPORTANT

Rentrée 2015-2016

Les dossiers d'inscription pour l'année 2015-2016, rassemblant les conditions d'inscription et le fonctionnement des différents accueils, sont disponibles à partir du 24 juin au pôle enfance-jeunesse et sur le site internet de la commune. Les inscriptions sont à retourner avant le 15 août pour les TAP et avant le jeudi 27 août 17 heures pour l'accueil périscolaire et le restaurant scolaire.



■ Horaires Juillet et Août 2015 de la bibliothèque municipale.

Durant l'été, la bibliothèque municipale sera ouverte **uniquement en juillet le mercredi de 16 h à 18 h et le samedi de 9 h 30 à 11 h 30.**

- Fermeture durant le mois d'août
- Réouverture le mercredi 2 septembre.

IMPORTANT

À partir du mois de septembre, la bibliothèque ne sera plus ouverte le jeudi soir de 18h à 20h; en effet, après 6 mois d'ouverture sur cette plage horaire, nous constatons une fréquentation trop faible.



■ Cet été à l'Accueil de Loisirs: beaucoup de nouveautés!

Pour commencer, des nouveaux locaux. Plus spacieux, plus sécurisés, plus adaptés, ce sont désormais dans les bungalows que tous les enfants âgés de 4 à 12 ans seront accueillis. À cette occasion, nous vous invitons, parents et enfants à venir découvrir ce nouvel espace de vie le **jeudi 9 juillet à 17 h 30** lors de l'inauguration.

Chaque tranche d'âge aura son propre local et l'extérieur sera aménagé de façon à ce que chaque enfant puisse y trouver son bonheur: un espace sportif, un espace transat et parasol, un espace musique et danse, un espace plage, un espace création et jeux de société...

Puis, afin de respecter le rythme et les envies de chacun, l'équipe pédagogique a fait le choix, cet été, de fonctionner par thèmes et non par activités. Chaque jour, plusieurs activités seront proposées aux enfants sans obligation d'y participer. Eh oui, c'est ça les vacances!

Alors, quels sont les thèmes proposés? Pour commencer, une petite semaine détente avec notre première « tong party », puis nous partirons dans la préhistoire où nous irons visiter les grottes de la Balme, nous ferons

du vélo, nous rencontrerons nos héros de dessins animés, nous ferons des jeux d'eau, du jonglage... et n'oublions pas notre sixième édition de Kôh Lanta Chapawii, très attendue par tous.

Il ne restera plus qu'à conclure l'été par notre célèbre fête de l'accueil de loisirs, le **jeudi 27 août à 17 h 30**, avec « Pois Chiche et Russule » qui en feront rire plus d'un. Mais, attention! Vous pouvez faire partie du spectacle à tout moment.

Toute l'équipe vous souhaite de bonnes vacances et vous attend nombreux cet été.

N.B.: le programme détaillé est disponible au pôle enfance/jeunesse, en mairie et sur le site de la commune.



■ Un kiosque joliment fleuri avec la participation des jardiniers en herbe.

Les enfants de l'école primaire publique (classe de CE2 et CM1) ont revêtu, l'espace d'un instant, leur tablier de jardinier pour fleurir le kiosque de la place de la mairie avec les conseils avisés et sous l'œil attentif de Jean-Baptiste Deymonnaz, agent Espaces Verts de la commune.



■ 1ère kermesse à succès pour l'Amicale Laïque.

Succès assuré pour la 1ère kermesse organisée par l'association Amicale Laïque des écoles publiques qui a souhaité renouer avec la tradition de cette fête annonçant la fin de l'année scolaire où parents et enfants sont venus nombreux, passer une agréable journée en famille et sous le soleil!



■ Kermesse école Bellecours

Le 13 Juin une centaine de personnes se sont déplacées pour assister au spectacle des enfants, suivi de celui des parents d'élèves. Buffet et jeux organisés par AEP-OGEC.

IMPORTANT

Halte Garderie, inscriptions septembre 2015.



Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2015 à la halte-garderie « les bambins » sont possibles soit en téléchargeant le dossier sur le site de la commune soit en venant le chercher à la halte-garderie (le vieux clocher, chemin des buis) aux heures d'ouverture de la structure.

La halte-garderie fonctionne le mardi, jeudi et vendredi de 8h à 17h45, un accueil régulier ou occasionnel sur la journée ou la matinée vous est proposé.

Une équipe composée de 3 professionnelles de la petite enfance accueille vos enfants de 6 mois à 3 ans.

Vous pouvez contacter la directrice et son équipe pour tout renseignement au 04 76 45 59 14 ou par mail : haltegarderie@chapareillan.fr





■ Nouveauté au Touvet : ouverture d'un magasin de matériel médical.

Vous avez besoin de matériel médical, le magasin AD MÉDICAL vient d'ouvrir au Touvet, Route de Goncelin. ■ Contact : Mme AMBAR et M. DIDIER au 04 76 72 63 86 ou 06 29 80 26 61

■ ADEVAM Grésivaudan, à vos côtés dans vos démarches administratives.

L'Association de Défense des Victimes d'Accidents ou de Maladies dues au Travail, ADEVAM, est une association loi 1901 créée en octobre 2014 et gérée par des bénévoles pour les personnes victimes des maladies professionnelles.

Ses missions sont :

- accueillir les victimes
- regrouper les victimes d'accident ou de maladie professionnelle reconnue ou non par la CPAM en vue de les conseiller et de les aider à obtenir réparation dans le cadre des maladies professionnelles et par voie judiciaire.

- rassembler les salariés et ex-salariés, les retraités et les personnes dont la santé est ou peut être altérée pour cause d'exposition afin de les informer et agir.
- collaborer avec les associations, mutuelles, syndicats...
- représenter ses adhérents auprès des autorités publiques, administratives et judiciaires.

Vous pouvez retrouver ces informations et plus encore sur le site <http://adevam-gresivaudan.fr>



■ Attention aux tiques, danger maladie de Lyme

La maladie de Lyme, ou borréliose, est une maladie ancienne et peu connue mais actuellement en plein développement et présente sur la commune de Chapareillan. Potentiellement grave, elle nécessite une attention particulière. Cette maladie aux symptômes multiples est transmise par morsure de tiques porteuses d'une bactérie, la borrelia, qui a la particularité de se développer partout dans l'organisme. Toutes les tiques ne sont pas porteuses de borrelia, cependant, après une morsure, il est important de respecter quelques règles :

- enlever la tique dès que possible (le risque de transmission de la bactérie augmente considérablement après 24h).
- pour la retirer, utiliser un tire tique (pince spéciale vendue en pharmacie). Ne jamais utiliser de produit pour endormir la tique (pas d'éther ni d'alcool qui provoquent une régurgitation immédiate chez la tique et donc une transmission de la bactérie si elle est infestée).
- surveiller la zone mordue et si une rougeur anormale apparaît 3 à 30 jours après la morsure, consulter immédiatement un médecin (une réaction rapide, dans les 2 jours qui suivent la morsure, est plus probablement d'origine allergique). Il peut s'agir d'un

érythème migrant caractéristique de la phase primaire de la maladie (mais pas systématique).

- si aucun érythème n'est apparu, prêter tout de même une attention particulière à d'éventuels troubles de santé inexplicables dans les semaines ou mois qui suivent : douleurs articulaires, maux de tête, étourdissement, troubles de la mémoire, fatigue importante...
- à noter qu'il n'existe pas à ce jour de test sanguin fiable.

En phase primaire, quelques semaines d'antibiotiques suffisent à guérir une maladie de Lyme, mais ce stade passe souvent inaperçu. Sans traitement, les symptômes disparaissent souvent d'eux-mêmes pour réapparaître des mois ou des années plus tard sous forme de crises. La bactérie est alors enkystée et la maladie devient chronique et très difficile à traiter.



■ Dépôts sauvages

Hélas, nous constatons encore des dépôts sauvages de matériaux et autres objets à proximité des containers de tri sélectif* et des cours d'eau de la commune. Nous rappelons que tous les dépôts doivent être effectués en déchetterie.

Pour exemple, courant mai, les services techniques ont évacué un camion entier de pneumatiques de la forêt alluviale. Merci à tous d'être responsables et de respecter l'environnement du village et des hameaux.

* autres que papiers, verres, plastiques et cartons



■ ADIL, Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Isère.



La vocation de l'ADIL consiste à offrir gratuitement aux habitants de l'Isère un conseil juridique, financier et fiscal sur le logement et l'urbanisme.

financier adapté à la situation personnelle de l'utilisateur, les garanties telles que l'hypothèque ou la caution...

- Les contrats (contrat de vente, de construction, d'entreprise, de maîtrise d'œuvre et de prêt)
- La fiscalité (investissement locatif, TVA, impôts locaux, droits de mutation, avantages fiscaux...)
- La copropriété (assemblée générale, travaux, charges, règles de majorité, conseil syndical...)
- La réglementation sur la qualité de l'habitat (décence, insalubrité, amiante, plomb, termites, maîtrise de l'énergie...)
- Les assurances liées à l'emprunt, la construction, l'habitation,
- Les relations avec les professionnels (agent immobilier, notaire, syndic, architecte, constructeur, maître d'œuvre, établissement de crédit...)

L'ADIL apporte un conseil juridique, financier, et fiscal concernant :

- La location (bail, loyer, charges, état des lieux, réparations locatives, démarches pour trouver un logement social, un garant ou encore le financement d'un dépôt de garantie)...
- Les financements (prêts et aides dont vous pouvez bénéficier, établissement d'un plan de financement ou d'un diagnostic

Pour plus de renseignements, site internet : www.adil38.org.

■ Concours photo



Dans le cadre de sa politique culturelle, la communauté de communes organise, du 1er juin au 30 septembre, son premier concours photos sur le thème « Mon village, mon Grésivaudan ». Elle met au défi tous les photographes amateurs de capturer la plus belle image du territoire. Cette opération est mise en place avec le soutien de la Région Rhône-Alpes et des clubs photos du Versoud, de Biviers, Crolles et Goncelin.

Qui peut participer ? Dans quelles catégories ? Sur quels thèmes ? Quelles récompenses ? Pour tous renseignements sur le règlement du concours et pour l'inscription : www.le-gresivaudan.fr ou par téléphone au 04 76 08 04 57.



■ Information : débroussaillage

L'été arrive et nous en profitons pour vous rappeler la nécessité de débroussailler les alentours de votre terrain et habitation, et cela dans le cadre de la prévention incendie. Pour ceux et celles dont

l'habitation se situe à moins de 200 mètres des bois et forêts, ces travaux d'entretien sont rendus obligatoires par l'arrêté Préfectoral n° 2013-02-0015.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.isere.gouv.fr ou sur celui de la Mairie : www.chapareillan.fr.

■ S.O.S, bobos divers : des numéros utiles à composer !



Pour trouver rapidement une pharmacie de garde, un médecin ou une infirmière de garde proche de l'endroit où vous vous trouvez, vous pouvez composer le service AUDIOTEL au 3237 ou site internet www.3237.fr (0,34 € TTC/min) ou www.pharmaciesdegarde.com.





Avril :

- Finition de la Rue du Cernon : pose des barrières piétonnes et marquage au sol
- Réalisation du tracé du parking du monument aux morts
- Taille des arbres, des haies et des espaces verts
- Reprise du pluvial et pose de 3 regards dans la rue de l'Étraz de Vent.



Mai :

- Curage d'un ruisseau dans le secteur des Atrus suite aux intempéries du 1er mai et nécessité d'effectuer une remise en forme du chemin d'accès existant.
- Remise en eau des fontaines et des bassins
- Fleurissement des massifs et jardinières
- Renouvellement du marché à bon de commande pour les travaux de voiries et réseaux.
- Changement de la porte arrière du restaurant scolaire qui a été plusieurs fois forcée.
- Nettoyage annuel des cuves et réservoirs d'eau potable par VEOLIA



Juin :

- Nettoyage des abords des réservoirs d'eau par ARECE (association de réinsertion).
- Remise en service du traitement de l'eau de la bergerie de l'Alpette, avec notre prestataire VEOLIA.
- Utilisation de la balayeuse pour nettoyage des rues et désherbage des accotements ainsi que du cimetière.
- Enlèvement de l'aire de jeux « chat perché » de la Petite Gare et installation du nouveau module pour les enfants
- Création de rampes d'accessibilité sur les bungalows Enfance Jeunesse et réalisation de l'isolation thermique de ces structures.
- Lancement des travaux dans la ZA pour la troisième tranche et reprise d'assainissement sur la première tranche.



■ Écologie/Économie



■ Éclairages publics

L'éclairage artificiel nocturne est de plus en plus présent dans les paysages urbains et ruraux. Son essor a été particulièrement important avec des conséquences énergétiques et environnementales. Il est grand temps de revenir à la raison : **trop d'éclairage nuit !**

Eclairer pour mieux :

- Economiser l'énergie
- Protéger la biodiversité
- Garantir une meilleure qualité de vie
- Préserver le ciel nocturne

Dans cet esprit, la commune teste des coupures de 23 h à 5 h du matin dans certains quartiers.

■ Désherbage mécanique

Afin de respecter la réglementation en vigueur et dans la continuité du plan de gestion différencié communal, (cimetière, voiries etc.), du matériel a été acheté pour faire du désherbage mécanique tel qu'un porte-outil et une balayeuse de voirie.

Les services techniques ne désherbent plus chimiquement depuis fin octobre 2014.



■ Les subventions aux associations.

Le conseil municipal dans sa séance du 18 juin 2015, a voté les subventions aux différentes associations qui en ont fait la demande.

Dans une conjoncture financière toujours délicate et dans le respect de la ligne budgétaire, la commune souhaite poursuivre son effort envers les associations et plus particulièrement vers celles qui organisent des animations et manifestations dans notre village.

ASSOCIATIONS	Vote 2015 (en €)
Judo Club	950
AMC	6300
Tennis Club	3200
Ski juniors	2200
Karaté Club	1100
Chapoba	200
Badminton	250
Gym du Mont Granier	1300
Chapo 2 roues	250
Les Galoches de 7 lieues	200
Les déraillés du Granier	400
Osiris	250
CCLT	1000
ADEVAM Grésivaudan	200
Les Edelweiss	210
ANACR	200
FNACA	600
Pause Partage	800
APE	2000
APEL	500
AEP/OGEC	900
Amicale laïque	5150
ASG (Club de football)	500
Amicale des Sapeurs Pompiers	1 600
Don du Sang	650
Harmonie des enfants de Bayard	300

Par ailleurs, la commune met à disposition gratuitement à certaines associations les infrastructures communales (bâtiments, matériels, fluide et entretien).

Concernant la vie scolaire, la collectivité subventionne les écoles publiques et l'école privée pour un montant annuel d'environ 24000 €.

École élémentaire	10850 €
École maternelle	6100 €
École Bellecour	6850 €

Au total, Chapareillan a déjà versé en 2015 plus de 54000 € pour le monde associatif.

Rendez-vous au Forum des Associations : le **samedi 12 septembre 2015** à la Salle Polyvalente.

RETOUR SUR ...

■ Cérémonie des CM2.

Vendredi 19 juin s'est déroulée la cérémonie des CM2 en salle du Conseil en présence des Associations des Parents Élèves de l'école publique et privée et de Mme Le Maire. Chaque élève s'est vu remettre en main propre un chèque cadeau. Félicitations pour le passage en 6ème de ces futurs collégiens et bonne continuation à tous.



■ Fête de la musique : pour tous les goûts, petits et grands !

Depuis de nombreuses années, la municipalité de Chapareillan organise la traditionnelle fête de la musique. Cette année la culture Brésilienne à travers la Capoeira et la Batucada était à l'honneur grâce à de magnifiques démonstrations du groupe AbadaCapoeira de Grenoble venu avec plus de 50 artistes. Ces danseurs musiciens n'ont pas hésité à solliciter le public et de le faire danser avec eux. Entre deux démonstrations, ce sont des groupes de rock et pop comme In The Air qui ont animé cette belle soirée étoilée, et comme l'appétit vient en chantant et en dansant, l'association musicale de Chapareillan avait préparé sandwiches et frites. Vers 22h, la place de la mairie s'est transformée en Dance floor à ciel ouvert, animé par un DJ.



■ Repas des anciens : ambiance Cabaret assurée !

Dimanche 12 avril, 103 personnes se sont retrouvées pour partager le repas organisé annuellement. Un repas de qualité, assuré par le traiteur M. SIAUX Yvan situé à Le Cheylas, a été servi au milieu d'une belle décoration orchestrée par Patricia CARRON et réalisée par les bénévoles de la Commission des Personnes Âgées sur le thème « CABARET » en rouge et noir (arbres à plumes au centre des tables, un moulin miniature etc. ...) sans oublier une animation musicale.

■ 4ème Édition « Savate calmée » ...

Le **dimanche 17 mai**, malgré les intempéries du vendredi, la randonnée s'est très bien déroulée. Les organisateurs ont enregistré 390 participants à cette 4ème édition et ont établi un nouveau record d'affluence.

Boostés par le projet « Asiecyclette », mené avec les instituteurs de l'école primaire, les Déraillés ont comptabilisé 162 participants (enfants et parents confondus), un record pour un parcours famille.

Au final, près de la moitié des inscrits venaient du village, 200 Vététistes de Chapareillan ! Bravo pour cette manifestation devenue un événement incontournable de la vie associative et sportive.

Pour la petite histoire, on retiendra que le grand parcours de 45 km a été bouclé par les meilleurs en 3 heures.

■ Bon anniversaire au Karaté Club de Chapareillan.

Joyeux Anniversaire au Karaté Club de Chapareillan qui a fêté ses 30 ans **samedi 30 mai** dernière et bonne continuation au club.

■ Spectacle « Les Pâtes 0 Gaz », une soirée de rire et d'humour inconditionnels.

Vendredi 5 juin, à la salle polyvalente, les artistes de la Compagnie Amplitude ont présenté leur spectacle « Les pâtes au gaz ». Deux faux scouts musiciens Jean-Jacques et Jean-Benoit nous ont livré un tour de chant extrêmement drôle. Accompagnés d'une valise, d'une guitare, d'un trombone et d'un accordéon, ces deux artistes ont interprété avec beaucoup de talent et d'humour des textes de Boris Vian, Bobby Lapointe et bien d'autres. Un tour de chant dans lequel se sont glissés tours de magie et de jonglage pour le plus grand plaisir du public.

■ Fête du Tennis Club de Chapareillan - TCC.

Samedi 20 juin, une journée de fête pour le Tennis Club de Chapareillan avec tournois amicaux, finale de tournoi juniors, démonstrations, tombola, pique-nique et pot de l'amitié pour clore cette année sportive.

■ Feux de la St Jean

Un nouveau rendez vous avec la tradition des feux de la Saint Jean... **Samedi 27 juin** aura vu le retour d'une fête se déroulant au hameau de La Palud en partenariat avec l'Union Commerciale (Chapareillan Développement).

Près de 800 personnes ont assisté à cet événement, au programme un temps de musique avec l'Harmonie des Enfants de Bayard, pour ensuite assister à une démonstration de danse réalisée par le Country Grésivau-dance.

Ensuite, le spectacle des TO BO DOM a captivé l'assemblée et fait la joie du jeune public. L'embrasement du feu a eu lieu vers 23 h et la fête s'est terminée tard dans la nuit..

